

CNHS - AG - Hockey Subaquatique

Vendredi 02/10/2020 - Samedi 03/10/2020

Aix les bains + Visio conférence



**HOCKEY
SUBAQUATIQUE**

1. Accueil des participants :

HdF : Gérald Lévèque (absent) - 85 voix
BPL : Philippe Lépineux - 160 voix
Grand Est : Eric Noël (visio)- 104 voix
AURA : Maxime Dooms (excusé) - 158 voix
NA : Serge Ceaux (visio) - 112 voix
OPM : Laurent Beigbeder (visio) - 125 voix
PACA : Thomas de Trébons (visio) - 174 voix
Guadeloupe : Gilles Renaison (excusé)- 25 voix
IDF : Pascal Blanc (visio) – 263 voix

Autres présents :

Dominique Ruaux, Président
Rémy Gillet, Secrétaire
Hélène Fauqueux (visio), Chargée des finances
Thierry Tirard, Commissaire National
Alexandre Fuster (visio), CNA
Anne Henkes, CNM
Karine Frisse (visio), CNI
Lionel Dumeau (visio)

Début de la réunion vendredi 01 octobre à 14h00. Fin à 18h30

Début d'AG à 8h45, Fin de la réunion à 12h30.

1.1. Inscription des divers

- Travaux sur les 40 ans de la CNHS par Lionel Dumeau

2. Approbation du C.R.

Voté à l'unanimité par mail

3. Fonctionnement CNHS

3.1. Rapport moral du Président

La prochaine AG sera électorale. La date de l'AG est le 27/28 mars 2021 à Lyon. Il y a un appel à candidature pour les postes de la CNHS.

3.2. Rapport du Chargé du Secrétariat

Sans objet.

3.3. Bilan du Chargé de Trésorerie

Bilan de la saison :

- 7895 € dépensés pour les compétitions
- Il y a eu remboursement de la moitié des frais d'inscriptions à la D1

- Les frais d'inscriptions aux mondiaux ont été payés sur cette saison, et seront reportés pour le décalage des mondiaux.
- L'acompte d'hébergement pour les mondiaux a été reporté sur 2021.
- Investissement exceptionnel en informatique pour le CNC
- Pas de dépense en équipement équipes de France
- Investissement exceptionnel sur l'achat de lycra d'arbitres
- Attribution des 20 palets de la saison aux équipes de France + 4 pour la D1 de décembre
- Il y a 133 k€ qui ne sont pas utilisés

3.4. Budget prévisionnel

Budget prévisionnel de sept 2020 à Août 2021

- Le budget AG d'octobre 2020 est une ligne exceptionnelle
- Budget global de 164 k€, revu légèrement à la hausse.

Voté à l'unanimité

4. Collèges nationaux

4.1. C.N.A

Rapport CMAS, retour sur les règles de jeux.

Une série de réunions se sont tenues à l'initiative de João José. Objectif : structurer les activités entraîneurs/arbitrage.

Création de 2 groupes de travail pour l'arbitrage :

- 1 groupe sur la notation des arbitres (5 à 6 personnes)
- 1 groupe sur la formation des arbitres internationaux, car certains pays ont de grosses difficultés à former les arbitres et n'ont qu'un championnat réduit pour s'entraîner à arbitrer à haut niveau

Sur la formation, il y a une proposition de mettre des cours en ligne via le site de la CMAS + un soutien des nations voisines pour du tutorat. Sébastien Dotte est nommé (un peu de force ?) responsable de cette activité au niveau mondial.

La CMAS met à disposition une plateforme de formation. Cela ressemble à ce que souhaite faire le CNA pour sa plateforme de formation. Le CNA a demandé à la CMAS de pouvoir bénéficier de la structure d'apprentissage Moodle de la CMAS pour les formations nationale.

Autre travail : ré-écriture des règles en fonction des votes de la dernière CNHS. Règles à valider Samedi matin.

Contexte de la réunion : Dominique explique qu'il a été compliqué de convaincre le CDN de nommer un représentant national à causes d'enjeux politiques.

Les informations données par la France sur le cursus de formation français ont permis de mettre en place une structure CMAS similaire (action de lobbying française).

Suite des travaux : Sébastien doit monter son équipe internationale pour effectuer les travaux. Une présentation avant le CNA serait idéale, car l'ordre du jour du CNA est déjà bien rempli.

Voir CR du CNA sur la gestion des arbitres

La saison 2019-2020 est considérée comme année blanche.

Proposition à faire concernant 3 personnes qui devaient se réactiver : considérer qu'ils sont actifs cette saison, mais à condition qu'ils viennent cette saison pour une réactivation.

Voté à l'unanimité

Question : ceux qui devaient passer l'AN2 en 2020 n'ont pas pu le faire, que faire concernant les quotas ? Avis du CNA : ne pas accorder le quota.

Dans le cas où un club est en évolution, et souhaite inscrire une nouvelle équipe en championnat de France. Peut être accorder un quota exceptionnel pour cette saison pour tous les candidats qui étaient déclarés sur la saison 2019-2020.

Autre possibilité : faire au cas par cas, sur dossier.

Contre accorder un quota : NA → 112 voix

Pour faire au cas par cas : 0 voix

Pour accorder un quota sur une année exceptionnelle : Pour : GUA, BPL, IDF, OPM, PACA → 747 voix

Approuvé à la majorité

La question de la gratification des arbitres n'a pas été posée au CDN pour le moment. A présenter à nouveau lors du prochain CDN.

Rappel au CNA de mener la réflexion sur les arbitres jeunes (cf CR de CNHS de mars 2020).

Voir avec le CNA pour la validation des diplômes dans la base fédérale (donner les accès CNHS au responsable CNA).

4.2. C.N.C

Voir le CR du CNC.

Le CNC demande à ce que la coupe des régions ne tienne que sur la journée du Samedi, afin de privilégier du temps de terrain pour le championnat Master (16 équipes au lieu de 12) → impact sur les demandes d'arbitrages de début de saison.

Voté à l'unanimité

La vérification des licences via le QR code n'est pas exploitable, car il va manquer les informations de certificat médical.

Vote sur l'article : Modification à apporter à l'article Fr 1.5.8.1

Voté à l'unanimité

Modification à apporter à l'article Fr 1.6.1

Voté à l'unanimité

Modification à apporter à l'article Fr 1.6.2.1

Fr.1.6.2.1 - L'équipe ne donnant pas son dossier complet (fiche d'inscription avec le règlement par chèque ou virement avec fourniture d'un justificatif, fiche d'engagement de la saison mentionnant les joueurs et les n° de bonnets) dans les délais prévus par la réglementation sera pénalisée par une majoration de 100% du montant de l'inscription. Tant que la pénalité n'est pas réglée, l'équipe ne pourra pas participer à une compétition nationale.

Pour les Championnats jeunes et uniquement pour ces catégories (sauf junior), la feuille d'engagement pourra comporter 14 joueurs, cette feuille sera validée à 12 joueurs le jour de la compétition

Voté à l'unanimité

Remarques complémentaires de Pascal Blanc à insérer dans la réglementation :

Dans le volume 1:

- Il y a une inversion des codes couleur sur la profondeur des terrains entre l'article 1.1.4 page 10 et la reprise de l'article sous le schéma p11.

- Dans l'article 3.3.1.1 il y a une faute de frappe "... à la aux catégories..."

- Pourquoi dans l'article 3.3.4 le nota concernant les championnats du monde il n'est pas spécifié "Wi" ?

Modifier l'article 3.1.6 Dans le cas d'une application de M1.4 ou M1.5 → faire référence à 3.1.4 et 3.1.5.

Dans le volume 2 :

-Dans l'article 15.2.2.10 il y a une faute de frappe "... Le capitaine ou vice-capitaine a 5 secondes à pour le faire..."

-Dans l'article 15.2.2.11 il y a une faute de frappe "... Les arbitres n'attendent pas que les remplaçants reprennent leurs places pour le coup-franc...". Ne manque-t-il pas un verbe entre "pour" et "le coup franc".

Les modifications seront apportées à la réglementation par Sébastien Dotte avant la mise en ligne.

Voté à l'unanimité

4.3. C.N.I

Voir le CR du CNI.

Les actions aux CNI sont un peu limitées pour cause de disponibilité.

Pas de réunion CNI l'an dernier.

Le rôle de formation a été poursuivi.

La réforme du MEF2 a permis d'augmenter le nombre de candidats, mais il y a toujours de difficultés de suivi.

Pas de retour sur les livrets de formations de la part des candidats MEF2.

Relance à faire auprès des candidats par les présidents de région.

4.4. C.N.M

Propositions de protocoles COVID pour l'organisation des compétitions :

- Sur chaque compétition, il doit être nommé un référent COVID en charge de veiller à la bonne application du protocole. Voir avec les AN2 s'ils peuvent assurer ce rôle.
- Besoin de tenir à jour une liste des bénévoles et accompagnateurs des équipes qui sont venus sur la compétition → mise en place d'un registre.
- Respecter le règlement de la piscine d'accueil
- Pas de problème de transmission pour les joueurs dans l'eau
- Mettre une vitre plexiglass pour les tables de marques
- Etablir un parcours sur le bord des bassins
- Identifier les places de chaque équipe afin d'éviter les brassages des équipes
- Rappel sur le lavage de main avec de l'eau savonnée plus efficace que le gel hydroalcoolique
- Certaines piscines imposent une désinfection des matériels individuels : consigne de très bien rincer ce matériel pour éviter les allergies
- Tout le matériel utilisé lors de la compétition doit être individuel, pour les joueurs comme pour les arbitres. Rappel à faire à tout le monde. Attention aux bonnets d'arbitres et de coaches.

- Port du masque pour l'arbitre principal : possibilité de ne le mettre que lorsque l'arbitre principal s'adresse aux autres, cela permet d'éviter de mouiller le masque et de le rendre inutile.
- La table de marque devra avoir 1 boîte de masques + 1 flacon de gel hydroalcoolique + 1 poubelle (1 sac poubelle).
- Enlever l'obligation de signature de la feuille de match, mais le capitaine doit venir vérifier que le score qui est indiqué sur la feuille.
- Pour les joueurs qui viennent de l'étranger, il faut qu'un test PCR soit fait 48h avant la compétition (protocole sanitaire fédéral), et qu'ils présentent les résultats de leur test négatif.
- Liste du matériel à prévoir avant la compétition : boîte de masques, gel, sac poubelle, affiches équipes, marqueur indélébile pour identifier les gourdes/bouteilles qui traînent, rubalise ?, scotch de couleur, ...
- Identifier les gourdes et les sacs, ne pas laisser traîner de matériel, demander à avoir 1 masque pour 4 heures
- Il est conseillé d'avoir le moins de rotation possible aux tables de marque, sinon prévoir des lingettes.

Un protocole sanitaire officiel a été diffusé par le DTN sur le site de la FFESSM :

<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/05/fa650c82c98bdbbee703b36cc19907fa89c21aec1.pdf>

Anne Henkes se propose de venir à Montluçon pour aider à l'organisation spécifique COVID.

Mettre toutes les consignes pratiques dans une fiche conseil (Action Rémy) et soumettre au CNC + CNM.

5. Calendrier National

Calendrier prévisionnel 2020/2021

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Manche 1 D1M et D1F	12 et 13 décembre 2020	Montluçon
D1M Manche 2 et D2F	13 et 14 mars 2021	Le Puy en Velay
Manche 3 D1M et D1F	22 au 24 mai 2021	Montpellier = compliqué ? Metz ? Nancy ? Strasbourg ?
D2M	29 et 30 mai 2021	Rennes (à confirmer)
D3M	12 et 13 juin 2021	Hyères (à confirmer)
D3F	12 et 13 juin 2021	Hyères (à confirmer)
D4M	19 et 20 juin 2021	Limoux
Juniors/Minimes	20 et 21 mars 2021	Châteaubriant ? Metz ? Mulhouse ?
Benjamins/Cadets	3 et 4 avril 2021	Lagny
Masters	30 et 31 janvier 2021	La Rochelle
Coupe des régions	30 et 31 janvier 2021	La Rochelle

Action Dominique : faire un courrier de demande officielle de piscine au nom de la FFESSM pour aider Thomas à demander la piscine de Hyères.

6. Equipes de France

Cf Rapport d'Arnaud Lagabbe.

Report des mondiaux Elite et Master du 20/07/2021 au 01/08/2021.

Report du championnat jeunes pas encore validé par la CMAS pour 2022.

Des consignes COVID ont été rédigées pour le premier stage de Laval des 26 et 27 septembre → partage à faire avec Anne Henkes pour critique/amélioration.

Stage équipe de France les 21 et 22 novembre à Sarcelles Master + Elite.

Préparation jeunes : premier stage fin avril/début mai 2021.

Préparation des mondiaux en Australie. La réservation de l'hébergement a été faite pour 2021.

La question se pose pour les vols pour définir le voyage : 1 aller commun, et 2 dates de retour possibles. Plus on attend, plus on payera cher.

Question sur le risque d'annulation : quelle décision prendre si des besoins de semaine de confinement ou de 14aine de confinement à l'entrée sur le territoire australien ? Impacts :

- Besoin de financer l'hébergement et la nourriture pendant cette période (environ 1200 €)
- 2 semaines avec une activité physique réduite → perte de performance.

La question de l'intérêt et de la capacité à participer aux championnats dans ces conditions doit être posée aux entraîneurs, puis un statut doit être édité par la CNHS à l'attention des sportives et sportifs ainsi que de la CMAS.

Remarque du CNI : l'encadrement des équipes de France n'est toujours pas conforme à notre réglementation.

Equipes	Nom	Niveau actuel	Niveau minimum requis	Conformité binôme 1MEF2 minimum
Manager	Arnaud Lagabbe	Candidat MEF2	MEF2	Non
Elite Homme	Thomas Roussel	MEF2		(oui)
	Cédric Rolin	néant	MEF1	
Elite Femme	Luc Horvais	MEF1		non
	Jacques Bréchaire	MEF1		
U23 Homme	Loïc Horvais	MEF1		oui
	Olivier Flandrin	MEF2		
U23 Femme	Max Habersbrau	IE	MEF1	non
	Thomas Berland	MEF1		
U19 Homme	Sarah Cuvelier	MEF1		non
	Maxime Piaser	IE	MEF1	
U19 Femme	Nathalie Mathieu	MEF1	1 MEF2	non
	Laurent Giacomello	MEF1		
Master Femme	Max Habersbrau	IE	MEF1	non
	Rémi Honoré	Candidat MEF2		
Master Homme	Thomas de Trébons	MEF2 (INN)		oui
	?			

7. Communication et développement

7.1. Site internet

La gestion des diplômes est maintenant opérationnelle. Les codes d'accès de la CNHS doivent être partagés entre le président, le CNA et le CNI afin de pouvoir rentrer les sessions et valider les diplômes.

Le site d'information est dans une version stabilisée, bien que certaines fonctionnalités ne correspondent toujours pas au besoin final, et que certaines fonctions de mise à jour soient pénibles à utiliser. Une session de formation doit être organisée via Bertrand Lefetz (Chargé de la Communication digitale de la FFESSM) avec les membres du CNA, CNI, CNC et du président de la CNHS pour que la mise à jour de site ne passe pas exclusivement par le secrétaire.

7.2. Label Ecole Française de Hockey Subaquatique

Présentation du projet par Benjamin Mayen.

Question posée pour les petites régions où le nombre de clubs impliqués est faible : qui valide le dossier en région ?

Le travail de Benjamin est apprécié. Il faut peut être revoir les critères d'action pour le maintien du Label.

Idée de tester la grille sur des clubs de référence, afin de voir ce que donne le système de notation.

La grille peut être un guide pour mener des actions afin de se développer.

Le lancement officiel de ce projet implique :

- que les CRHS s'organisent pour avoir un référent labellisation et puissent former les groupes d'experts qui examineront les dossiers
- que le CNI nomme le chargé de mission labellisation : c'est toi Benjamin ?
- qu'on organise la communication au niveau CNHS pour féliciter les clubs labellisés
- que la CNHS ajout à son budget les récompenses associées (Kits péda, Kits de communication) : attribution et développement pour certains des matériels pédagogiques → à mettre dans le budget
- que la CNHS statue sur les remises sur les frais d'inscription pour les écoles de hockey

Contre : → 0 voix

Abstention : NA → 112 voix

Pour : GUA, BPL, EST, IDF, OPM, PACA → 851 voix

Approuvé à la majorité

Projet à présenter en CDN en décembre

Plan d'action :

- Tester la grille auprès de clubs références → retour attendu pour le 15/11/2020
- Etablir le package récompense et donner le budget associé, sur la première année et sur les années suivantes → propositions à envoyer par les présidents de région pour le 15/11/2020. Visio à faire dans la foulée pour statuer sur le contenu.
- Etablir un logo école de hockey : voir avec la FFESSM
- Présentation au CDN mi-décembre.
- Mettre en place le statut au 01/01/2021 pour établissement des dossiers et des évaluations
- Remise des Labels en juin 2021, pour une application à la rentrée 2021

8. Divers

8.1. 40 ans de la CNHS

Lionel Dumeau présente ses travaux sur l'historique de la CNHS.

Travail sur 3 documents pour tracer l'histoire :

- Résultats aux championnats de France
- Equipes qui ont participé aux championnats nationaux + arbitres
- Résultats à la coupe d'Europe des clubs

Les documents de travail sont diffusés auprès des présidents de région afin qu'ils puissent circuler et aider à combler les trous identifiés. Lionel Dumeau est preneur de toutes infos, y compris les CR de stages équipe de France.

2 choses semblent intéressantes à faire :

- Faire une présentation avec une planche, année par année, avec 1 photo et 1 évènement marquant, pour un club ou une région par exemple, pour montrer la diversité du hockey. Objectif de le présenter à la CNHS de printemps.
- Inviter le premier président Daniel Pouteau à la CNHS de printemps afin de voir ce qu'il s'est passé : mieux vaut tabler sur septembre 2021.

Le développement à l'international sous l'impulsion des Français et aussi un des axes d'histoire à mettre en avant.

Proposition d'inviter les autres présidents de CNHS passés pour participer à cet anniversaire. Lionel va relancer.

8.2. Informations ministère des sports

Aisance aquatique : faire valoir le hockey, retour sur les objectifs.

Sports de haut niveau :

Est-ce que les critères de reconnaissance de sport de haut niveau vont changer ? Le ministère va réinterroger toutes les disciplines, regarder par discipline et par épreuve les nombre de pays et le nombre d'athlètes. Pour le premier semestre, besoin de préparer un dossier sur l'historique.

L'objectif d'avoir un statut de haut niveau permettra d'avoir un financement supplémentaire. Besoin de donner les infos à Richard Thomas sur les 2 dernières olympiades. Action Rémy Gillet.

8.3. Tour des régions :

Occitanie :

- Tournoi de Montpellier le WE dernier en piscine plein air
- Pb de formation de l'équipe 1 pour jouer la D1 à Toulouse
- Demande de la part du comité régional de ne pas organiser une compétition régionale avant mars 2021. Peut être que la fiche protocole COVID peut aider à convaincre.

Nouvelle Aquitaine :

- Championnat régional le 29/11/2020
- Tournoi de La Rochelle fin août et bonne gestion du COVID (1 cas déclaré mais pas de cluster)
- Prochain tournoi de La Rochelle les 7/8 novembre 2020
- Création d'un club sur Poitiers
- Des clubs sont créés sans volonté participer à des compétitions

PACA :

- Complicé car reprise uniquement il y a 3 semaines. Protocole lourd, peut être inutile, mais respecté
- Marseille ne peut à nouveau plus s'entraîner
- PB d'effectif : perte de 20 licenciés sur 105 à Hyères

IdF :

- Les entraînements ont repris dans pratiquement toutes les piscines.
- Effectif : perte d'adhérents chez les petits, pas de visibilité d'impact chez les adultes. Les journées des associations étaient désertées

BPL :

- Toutes les compétitions régionales à part le groupe B ont pu être tenues en 2020.
- Les sessions AN1 et initiateurs se sont bien tenues
- Début de saison 2020/2021 avec le tournoi de Pontivy en plein air : envie des équipes de renouer avec la compétition
- Pas d'impact sur les ouvertures de piscine
- Difficultés à priori sur les renouvellements d'effectifs adultes, à suivre pour les jeunes avec les inscriptions aux compétitions régionales
- Difficultés à avoir des retours des directions des piscines pour organiser les compétitions régionales